

Paris le 22 Germinal l'an 5 de la République

N° 159.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur

Projet architecte.

Citoyen Ministre,

Par votre lettre du 24. ventose dernier vous dites que
pour être à portée de ne faire évacuer que les locataires des
portions des anciennes barrières absolument nécessaires pour
le logement des préposés à la perception du droit de passe,
vous devriez avoir un état indicatif du nombre de pièces qu'il
faudrait conserver pour trois employés à chacune de ces
barrières en supposant à chacun une femme et deux
enfants.



J'ai l'honneur de vous répondre que l'on m'a assuré que
vous aviez arrêté avec les Imputeurs de cet édicte, qu'il
ne pourroit être logé aucun étranger dans les mêmes barrières
où seroient logés les employés sans les exposer à soupçonner
les étrangers dans les cas où ils seroient volés; qu'outre cet
inconvenient il pourroit en résulter d'autres abus inévitables.
D'après la connaissance qui m'a été donnée de vos intentions
à cet égard, j'ai dû penser, Citoyen Ministre, que vous aviez
fait donner congé à tous les locataires de ces barrières, car
vous aviez dû voir, par le premier rapport que j'ai eu l'honneur
de vous faire, qu'alors je conservois plusieurs locataires dans
les mêmes barrières où les percepteurs devroient loger. D'ailleurs,
il doit y avoir peu de réclamations à ce sujet, attendu que
presque tous ceux qui ont été congédiés ont été achetés, excepté
ceux que j'ai nommés dans l'état détaillé ainsi qu'il suit

Barrière de l'Assy

Dans cette barrière sont logés deux brigades de

Gendarmerie pour les quelles il a été bâti des barrières à grande
 frais, ces gendarmes devant être logés sur la route et dans
 l'arrondissement de Paris ne peuvent être mieux que dans
 cette barrière. en conséquence j'ai fait tout mon possible pour
 sans songer à les déloger, y loger aussi des gendarmes tant au
 rez de chaussée que dans une partie du logement du chef de brigade
 dont il a été la moitié.

Le bâtiment de cette barrière est composé d'un rez de chaussée,
 de trois étages ou d'un donjon.

Au rez de chaussée il y a cinq pièces comprises le corps de garde,
 trois de ces pièces sont occupées par deux receveurs.

Au premier étage il y a trois pièces et un cabinet occupés par
 deux autres receveurs, et au troisième étage une petite chambre
 et un cabinet pour un cinquième receveur. Le rez de chaussée
 est employé au logement des gendarmes. Le sixième receveur
 loge dans la maison du salpêtre, dans deux petites pièces qui
 précèdent son logement, et au moyen de ce que les gendarmes
 ont le dit deux pièces au rez de chaussée pour loger le receveur,
 il n'occupera pas le logement du salpêtre qui pourra être
 tranquille, ainsi le long qu'il a été doit être regardé comme
 non avenue attendu d'ailleurs l'utilité de son bâtiment et que
 tout se trouve arrangé convenablement au moyen du sacrifice
 fait par les gendarmes.

Barrière de Longchamps.

Le bâtiment n'a qu'un rez de chaussée ou premier
 étage.

Le rez de chaussée est composé de cinq pièces dont une
 occupée par le corps de garde, les quatre autres par un instituteur
 chargé d'élever plusieurs orphelins de six à dix ans paroit guère
 convenable de laisser cette foule d'enfants avec des receveurs et
 des soldats. C'est au Ministre à en décider.

Barrière de Chaillot ou de Neuilly

J'ai cru ne devoir prendre que le bâtiment à gauche

pour les dix guesseurs et le corps de garde et que le bâtiment à droite servira aussi à la disposition du ministre des finances.

Le rez de chaussée du 1^{er} second bâtiment est composé de trois pièces et un cabinet, deux de ces pièces servent pour le corps de garde et l'autre est occupée par plusieurs bureaux.

au 1^{er} étage il y a, d'un côté une pièce et deux cabinets pour un receveur et de l'autre une pièce et un cabinet pour un autre receveur.

au second même logement qu'au premier pour 2. receveurs au 3^e on logera le 6^e receveur quoique cet étage soit fort obscur.

Barrière du route

Le bâtiment est composé d'un rez de chaussée et de trois étages. le rez de chaussée a huit pièces dont quatre sont inhabitables à cause des terrasses au dessus lesquelles sont toutes dégradées. deux des quatre autres sont occupées par un receveur et les deux autres par le principal locataire d'un jardin.

Il y a huit pièces au premier étage, dont 4. occupées par le principal locataire, deux par un receveur et les deux autres par l'inspecteur général des communes y compris à terre.

au second étage même quantité de pièces dont 4. occupées par deux receveurs et les quatre autres par des locataires.

au 3^e étage même quantité de pièces dont 4. occupées encore par deux receveurs, ce qui fait en tout 4. pièces occupées par les dix receveurs et l'inspecteur. le reste par des locataires.

Barrière de Monceaux

Le bâtiment de cette barrière est composé d'un rez de chaussée et de deux étages. il y a dix pièces au rez de chaussée compris celle du corps de garde séparé du bâtiment les neuf autres ne sont pas habitées.

Le premier étage est composé de neuf pièces, dont cinq

et un cabinet sont occupés par les trois reueurs, le reste
par le C. Joly concierge du ci-devant Roch logé là par les
Département pour être à portée de son service.

Le 2.^e étage a le même nombre de pièces dont quatre
sont occupées par le second concierge du ci-devant Roch
et le reste vacant.

Barrière du 8. fructidor.

Le bâtiment est composé d'un rez de chaussée, d'un
premier et d'un second étage.

Au rez de chaussée sont six pièces comprises le Corps de
garde et une qui s'en va de Pharmacie, trois des autres sont
occupées par un reueur, la quatrième vacante.

Au premier étage six pièces dont quatre occupées par les
chefs de percepteurs et ne peuvent pas être divisées, une autre
percepteur occupe une seule chambre et la principale location
occupée le reste.

Les six pièces du second étage sont vacantes.

Barrière des Martyrs

Le bâtiment au rez de chaussée et un premier
étage.

Le rez de chaussée est composé de cinq pièces comprises
celle du bureau. Deux de ces pièces sont occupées par un
reueur et les autres par les concierges de la Barrière.

Le premier étage à quatre pièces et deux cabinets occupés
par deux reueurs.

Le second est semblable au premier pour les deux
reueurs de la Barrière et de Rochefort où il n'y a
qu'un logement.

Barrière de Rochefort

C'est une mauvaise Baraque qui n'a rien de
ni croisés et que j'ai arrangé pour y loger un reueur.

et le Corps de Garde.

Barrière Dury

Elle a un rez de chaussée, un premier et un second étage.

Il y a huit pièces au rez de chaussée dont une sert de corps de garde, deux autres logent un receveur et les cinq autres auxquelles j'en ai fait travailler sont inhabitables.

au premier étage il y a 8 pièces dont six occupées par cinq receveurs.

Le second a même nombre de pièces dont deux occupées par le concierge; les autres ne sont pas logeables.

Barrière Martin

Le bâtiment étoit inhabitable, ainsi que celui de la Barrière Dury; mais avec des ouvriers actifs j'ai trouvé moyen d'y placer les six ^{autres étages} y compris la Rotonde et séparément les uns des autres. Il seroit nécessaire d'arranger de même le second étage pour y loger les six receveurs de la Barrière de Saintin qui ne veulent pas loger dans le vieux bâtiment national que j'ai indiqué attendu sa vétusté et le nombre de petites pièces très peu habitables de cette maison; mais j'en ferai la disposition dans la Rotonde dont il s'agit ici quel on que le ministre m'en aura autorisé, observant au surplus que le rez de chaussée et le second étage de ce bâtiment ne peuvent servir que pour le nombre de pièces qui que cet intérieur n'a pas été fini.

Barrière De Saintin

J'ai indiqué le vieux bâtiment de l'ancienne

Barrière comme pour le dire pour loger les
six percepteurs; mais les pièces, le réfectoire, nous si
petites et si incommodes que trois autres employés ne
voulant pas y loger et demandant qu'on les loge dans des
bâtimens particuliers. il parait effectivement impossible
de loger six receveurs avec leurs familles dans six petites
pièces et le couvreur auquel n'aurait dû proposer cet bâtiment
que pour en loger trois seulement, logeant les trois
autres au second étage de la Rotonde de la Barrière
martin en y faisant d'après les ordres que j'attends du
Ministre la dépense nécessaire.

Barrière du Combat

Dans le réfectoire de ce bâtiment est l'usage
aujourd'hui il n'existe que six pièces comprises le corps de
garde, les cinq sont pour loger les quatre receveurs
il a fallu faire beaucoup de dépenses dans ce bâtiment
qui étoit dans un état de délabrement affreux.

Barrière de Belleville

Le bâtiment à droite sera habité par les trois
receveurs, celui à gauche restera à la disposition du
Ministre des finances.

celui à droite est composé d'un réfectoire, d'un
deux étages, au réfectoire sont quatre pièces et un
cabinet, le corps de garde ou une ou deux pièces, les trois
autres et le cabinet logent deux receveurs.

Le premier étage a trois pièces à feu et cinq cabinets
l'ingénieur a près pour pied à terre deux ou trois pièces
et trois cabinets, un des receveurs ou une ou deux pièces et deux
cabinets

au second étage il y a quatre pièces à feu et six
cabinets qui sont vacans.

Barrière de Mesnil montant

Il y a deux pavillons dont l'un celui à gauche n'est pas couvert. celui à droite est composé d'un rez de chaussée, d'un premier étage et d'un second Lambrière

Rez de chaussée sont quatre pièces et un cabinet le corps de garde ou une des pièces, et deux receveurs le rez.

au premier il y a quatre pièces à peu près quatre receveurs. le second n'est pas logé.

Barrière des amandiers

Il n'y avait aucun bâtiment, il a fallu faire un hangar pour le corps de garde qui doit protéger la perception placée dans la queue de ce qui a fait faire. les trois perceptions de cette barrière sont logés dans le bâtiment de celle de Mesnil montant comme on l'a vu à l'article précédent ou les receveurs se trouvent logés savoir deux et deux de la d. Barrière.

Barrière andré

Il n'y a qu'un corps de garde et une queue pour la perception qui servira le bâtiment de cette barrière n'a pas été terminé et comme il faudrait y en mettre un état, beaucoup de temps et de dépenses, j'ai logé provisoirement les receveurs à la barrière de Fontarabie.

Barrière de Fontarabie

La maison de cette barrière est composée d'un rez de chaussée et de deux étages.

Rez de chaussée il y a six petites pièces comprises

Corps de garde, pour loger ~~les~~ deux receveurs.
 au premier huit pièces où logent quatre receveurs.
 le second de même nombre de pièces qui sont vacantes.

Barrière de Montreuil

Le bâtiment est composé d'un rez de chaussée et de
 deux étages. au rez de chaussée le corps de garde et h. autres
 pièces. le premier étage à deux pièces à feu et h. cabinets
 pour loger deux receveurs; le second étage même logement
 dont trois pièces occupées par un receveur. ce qu'il en reste
 n'occupant pas est vacant tant à cet étage qu'au rez de chaussée.

Barrière de Vincennes

Les receveurs logent dans le pavillon à droite, l'autre
 gauche reste à la disposition du ministre des finances.
 le premier est composé d'un rez de chaussée et d'un étage.
 Il y a au rez de chaussée quatre pièces et deux cabinets où
 logent deux receveurs. au premier étage cinq pièces et deux
 cabinets pour deux autres receveurs. le second semblable au
 premier loge également deux receveurs.

Barrière de Picpus

Le bâtiment de cette barrière n'a qu'un étage sur rez de
 chaussée. au rez de chaussée sont h. pièces compris le corps de garde
 le concierge et le surplus. au premier étage h. pièces
 aussi où logent les trois perceps.

Barrière de Neuilly

Le bâtiment de cette barrière est une rotonde qui n'a qu'une
 pièce au rez de chaussée pour le corps de garde, quatre
 au premier pour loger 3. receveurs.

Barrière de Charenton

Les deux bâtiments de cette barrière sont terminés et sont

pas couvert; il n'a pas été possible par conséquent
de les rendre logeables. les employés logeront chez
le Cit Curville rue de Charenton n° 78.

Barrière des Foulas

Les deux batimens de cette barrière n'ayant que
été pour des logements seront employés à loger, savoir
les trois receveurs de cette barrière et deux de celle de la
rappée où il n'y a pas de bâtiment. les six autres perçus
à loger qui est le Chef de la 6^{te} de la Rappée demandent
un logement dans une maison nationale ou un
pas les Jureurs de la Satacha où il se trouva quatre
pièces vassantes. cette maison et les Jureurs
dépendent du Bureau central auquel il faudrait faire
la demande de ces quatre pièces pour loger ce chef de
perçus qui a de la famille.

Dans chacun des batimens de la barrière des Foulas
il n'y a au rez de chaussée qu'une chambre à feu et
deux autres petites pièces. au premier étage il y a
seulement deux chambres à cheminée, ce qui n'est pas
suffisant pour les six perçus, surtout s'ils ont de
la famille.

Barrière de la Rappée

Il n'y a aucun bâtiment ou une baraque que j'ai
fait apporter pour servir de corps de garde et une qu'on
que j'ai fait faire pour le greffier. les receveurs logeront
comme il vient d'être expliqué.

Barrière de la Garre

Le bâtiment de cette barrière a un rez de chaussée et un grenier formant quatre pièces comprises le corps de garde. Les deux autres logent deux ou trois pièces.

Barrière des deux moulins

Il y a un petit bâtiment composé d'une pièce et un cabinet, outre le corps de garde, un seul rez de chaussée est logé d'une seule chambre, les deux autres à la barrière des goblins.

Barrière d'Ivy Worn

Barrière des Goblins ou de Fontainebleau

Les deux corps de bâtiment de cette barrière sont employés au logement de quatre ou cinq rez de chaussée et de rez de sous-sol, attendu qu'il auroit fallu faire beaucoup de dépenses si on avoit voulu le louer en deux rez de chaussée dans un seul bâtiment.

Dans le pavillon à droite j'ai fait aménager sept pièces au grenier et sept au second comprises cabinets, on y loge six ou sept personnes.

Dans le pavillon à gauche j'ai fait aménager huit pièces comprises cabinets aussi comprises pour loger quatre personnes, ce qui comme j'en ai de la place, fait dix employés de logis sont h. de la barrière des 2. moulins et d'Ivy et l'arb. de celle des Goblins.

Le Cit. Blachon a eu long temps pour sortir de cette barrière comme il s'est rélogé dans un petit pavillon séparé des deux autres employés il n'y a nul inconvénient de lui laisser occuper, attendu qu'il a fait beaucoup de dépenses pour son établissement.

Barrière de l'Ourine

Dans le bâtiment de cette barrière il y a au rez de chaussée le corps de garde et une petite pièce et au grenier deux pièces à cheminée et deux cabinets, on y peut loger

qui'un receveur, les deux autres logent à la barrière de la santé.

Barrière de la santé.

Le rez de chaussée du bâtiment il n'y a qu'un bureau et une pièce pour un des receveurs. Le surplus est trophum de gaz conséquemment point logeable.

Sur premier étage sont 5 pièces comprises un cabinet, elles servent à loger trois receveurs.

Au second étage même nombre de pièces pour loger trois autres receveurs, ce qui fait sept en tout, dont trois pour cette barrière, deux de celle de l'ouvrier et deux de la barrière Jacques.

Barrière Jacques.

Il n'y a qu'un petit bâtiment où il ne peut loger qu'un receveur attendu qu'il n'est composé que de trois très petites pièces. Les deux autres seront logés ainsi qu'il verra d'être dit.

Barrière d'Infer

Le bâtiment à gauche a été préparé pour faire moins de dépense, j'y ai fait disposer quatre pièces au premier pour loger deux receveurs et au second huit autres pièces les cabinets compris pour quatre receveurs, ce qui fait six en tout.

Barrière du moulin

Le bâtiment est composé d'un rez de chaussée et de deux étages.

Il y a sept pièces au rez de chaussée, dont deux sont occupées par le corps de garde, les cinq autres non occupées sont inhabitables par la humidité.

Le premier étage est composé de six pièces occupées par

deux recevoir; même nombre se trouve au second; mais il n'y en a que trois d'occupés par la troisième division. La porte est vacante.

Barrière de Vauzard.

Les bâtiments de cette B.^e n'ayant pas été terminés, il a fallu disposer de chaque côté, deux douaniers pour deux employés, la troisième logée à la barrière de l'entrée.

Barrière de l'entrée

Il y a un bâtiment de l'ancienne ferme formant 3. petits corps de logis, lequel a été loué par Cit. Michonnet, maçon. J'ai vu dit dans mon premier rapport qu'il fallait donner congé à ces sous-locataires pour pouvoir loger les 3. percepteurs de cette B.^e ainsi qu'un de ceux de la B.^e de Vauzard, et sur cette simple demande le Cit. Michonnet a reçu un congé général. J'écris de ce sujet qu'il n'est pas nécessaire de prendre un troisième corps de logis et qu'il faudra tout au plus trouver dans le second de ces bâtiments deux pièces pour les percepteurs de la barrière de Vauzard qui sont à loger; mais quel long et vain travail le Cit. Michonnet dans la troisième, ainsi qu'un voit bien qui demeure chez lui; et ce sans d'autre plus de raison que le premier des bâtiments suffit pour loger les trois employés de cette barrière et que ces corps de logis ont chacun des entrées particulières.

Barrière de l'école militaire

Les bâtiments à droite servent de logement aux trois percepteurs; il est composé d'un rez de chaussée et de deux

étage.

Le rez de chaussée a quatre pièces dont 2 servent au loger de
garde et les 2 autres au cabinet pour le logement d'un
recruteur.

au premier il y a six pièces occupées par deux employés.

Le second a même nombre de pièces qui sont vides.

Barrière de la Cuvette

Le bâtiment de cette barrière est composé d'un rez de
chaussée et d'un premier étage.

Le rez de chaussée a quatre pièces et un cabinet où logent
deux employés; et il y a deux pièces au premier pour les
3^e employés.

Voilà, Citoyen, Ministre, tout le compte que je
peux vous rendre sur les dispositions faites pour loger
les percepteurs dans les bâtiments des barrières des quels
ont été faits beaucoup plus pour la décoration que pour
la commodité de la distribution. Il y a dans ces bâtiments
quantité de Chambres sans cheminées, d'autres où on ne
voit pas clair et d'autres où il faut se surmarcher les uns
aux autres parce qu'il n'y a qu'une porte à chaque étage;
enfin, il est impossible de trouver la distribution
quel'on désireroit dans ces bâtiments dont l'intérieur est
aussi mal divisé surtout lorsqu'il faut entrer de la porte
dans un très forte élévation d'arcades, Citoyen Ministre, vous
avez été prévenu de l'état où se trouvent ces bâtiments
qu'aucun n'a été achevé et qu'il y a eu bien de la dégradation.

Causés autant par le feu que par le peuple d'une révolution
 j'ai fait tout ce qui dépendoit de moi pour les garder
 par conséquent les plus possibles avec les hommes et les femmes que
 vous n'avez pas lieu de vous en plaindre.

Salut et respect.



la Daula Résolution
ou le gavel
misi et l'esper que

[Handwritten signature]



